

Le secrétaire général du DECS quitte ses fonctions dans le but de réorienter et donner de nouvelles impulsions à son parcours professionnel

M. Alain Becker, secrétaire général du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), quittera ses fonctions au 31 mai 2010 d'un commun accord avec le Conseil d'Etat, autorité de nomination. Son poste sera repourvu dans les meilleurs délais.

Après avoir passé huit années au service de l'Etat de Neuchâtel, le secrétaire général du DECS a souhaité donner de nouvelles impulsions à son parcours professionnel qu'il traduira notamment par des formations complémentaires.

M. Alain Becker est entré en fonction à l'Etat le 1^{er} janvier 2002 en tant que secrétaire général du Département des finances et des affaires sociales (DFAS) dirigé par la Conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet. Il a rejoint cette dernière au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) le 1^{er} juin 2005 pour y exercer la même fonction. Fin mai 2009, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi a repris la conduite du DECS.

Au-delà des tâches inhérentes à tout état-major d'un département cantonal, M. Alain Becker a été en charge de nombreux mandats particuliers dont il avait le pilotage : conduite de projets interdépartementaux, présidence de plusieurs comités de pilotage, conduite de négociations avec des collectivités publiques, des organisations économiques, des sociétés privées ou des représentants des associations de personnel, rédaction de rapports stratégiques à l'attention du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Structuré et pragmatique, doté d'un grand sens de l'organisation et tourné vers l'action, il s'est toujours acquitté efficacement des missions qui lui ont été confiées. Il a fait preuve dans des situations complexes d'un grand sens des responsabilités en étant constamment à la recherche de solutions efficaces permettant de progresser dans les dossiers et d'aboutir.

Le Conseil d'Etat remercie le secrétaire général du DECS pour son engagement et pour les services rendus à l'Etat de Neuchâtel et lui souhaite plein succès dans ses projets futurs.

Neuchâtel, le 27 mai 2010